2007-06009

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Canada

Accueil > Contenu

Ressources humaines et Développement social Canada | Human Resources and Social Development Canada

Le nouveau gouvernement du Canada investit plus de 5,4 millions de dollars en Ontario pour inciter les aînés à être actifs dans leurs collectivités

WELLAND (ONTARIO), le 5 mars 2007 —La leader du gouvernement au Sénat et secrétaire d'État (Aînés), l'honorable Marjory LeBreton, a confirmé aujourd'hui, au nom du ministre des Ressources humaines et du Développement social, l'honorable Monte Solberg, le versement de 5 441 693 $ dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Ce montant servira à financer 250 projets s'adressant aux aînés en Ontario.

La secrétaire d'État (Aînés) a fait cette annonce dans les locaux de Centraide de Niagara Sud, qui recevra 24 390 $ dans le cadre du programme, pour mettre en oeuvre le projet « Niagara Legacy Leaders », qui s'adresse aux aînés de la région de Welland. Ce projet vise à mettre sur pied un groupe d'aînés formés, prêts à assumer des rôles de leader et de mentor dans le secteur bénévole et communautaire au cours de l'année. Ainsi, ils pourront faire bénéficier leurs collectivités de leur connaissances, de leur expérience et de leurs compétences en leadership.

« Le nouveau gouvernement du Canada a écouté les aînés du pays exprimer leur désir d'être plus actifs et de faire des changements durables dans leurs collectivités, a affirmé la ministre LeBreton. Nous leur répondons avec fierté en investissant dans ces projets Nouveaux Horizons pour les aînés et en veillant à ce que les gens âgés puissent contribuer à la vie communautaire, de sorte qu'ils aient le sentiment de changer les choses. »

Cette annonce fait suite à deux autres, faites un peu plus tôt aujourd'hui par le ministre Solberg et la ministre LeBreton. Le ministre Solberg a annoncé le versement de près de 14 millions $ pour la mise en oeuvre de 775 projets un peu partout au Canada, dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés. La ministre LeBreton a pour sa part annoncé la création du Conseil national des aînés.

Le Conseil national des aînés guidera le gouvernement fédéral sur les questions d'importance nationale touchant les personnes âgées. Le Conseil veillera à ce que les politiques, les programmes et les services du gouvernement répondent aux besoins des aînés, qui sont en constante évolution.

Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés offre des subventions visant à soutenir une gamme de projets communautaires qui encouragent les personnes âgées, partout au Canada, à participer activement à la vie sociale de leur collectivité. Les projets appuient les grands objectifs nationaux et les priorités régionales.

En une seule année, le nouveau gouvernement du Canada a réussi à améliorer considérablement la vie des aînés :

- il a créé le poste de secrétaire d'État aux aînés;
- il a offert un allègement fiscal en permettant le partage des revenus de pension pour les retraités à compter de l'année d'imposition 2007;
- il a offert un allègement fiscal grâce à l'augmentation de 1 000 $ du crédit pour l'âge, qui est ainsi passé de 4 066 $ à 5 066 $, à compter de l'année d'imposition 2006 ;
- il a offert un allègement fiscal grâce à l'augmentation de 1 000 $ à 2 000 $ du montant

maximum de pension admissible qui peut être réclamé comme crédit pour revenu de pension, de manière à remettre près de 900 millions de dollars entre les mains des personnes âgées au cours des deux prochaines années et d'exonérer d'impôt 85 000 pensionnés;
- il a augmenté la prestation maximale du Supplément de revenu garanti, ce qui a bénéficié à plus de 50 000 aînés, et a proposé une mesure législative grâce à laquelle il sera plus facile pour les aînés de demander et de recevoir le Supplément;
- il a augmenté de plus de 30 pour cent le crédit d'impôt relatif au supplément remboursable pour frais médicaux afin de le porter à 1 000 $;
- il a élargi le programme de prestations de compassion pour rendre un plus grand nombre de Canadiens admissibles;
- il a lancé l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés.

Pour plus de renseignements sur le programme Nouveaux Horizons pour les aînés du gouvernement du Canada, consultez le site www.rhdsc.gc.ca.

- 30 -

Vous trouverez ci-joint un document d'information énumérant les projets financés.

Pour plus de renseignements (médias seulement) :

James Maunder
Cabinet de la secrétaire d'État (Aînés)
613-943-0756

Rob Hawgood
Communications,
Service Canada, région de l'Ontario
416-954-7724

Relations avec les médias
Ressources humaines et Développement social Canada
819-994-5559

---

document d'information
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) finance un éventail de projets communautaires partout au Canada afin d'encourager les aînés à contribuer à leur collectivité en misant sur la participation sociale et la vie active. En mettant en valeur le rôle important que jouent les aînés dans les collectivités canadiennes, le programme offre aux aînés la possibilité de partager leurs vastes connaissances et d'aider les autres.

Depuis son lancement en 2004, le programme Nouveaux Horizons pour les aînés s'est avéré populaire. En trois ans, il a financé 1700 projets. En raison des succès remportés, le budget du programme s'élèvera à près de 20 millions de dollars en 2007.

Les projets financés sont inspirés, mis en oeuvre et dirigés par des aînés. Ils appuient les priorités régionales et les objectifs nationaux élargis qui sont établis par des comités d'examen dans chaque province. Les comités d'examen sont formés de membres qui s'intéressent de près aux questions touchant les aînés et la collectivité, et ils comprennent des représentants des paliers fédéral et

provincial ou territorial. Les comités examinent et recommandent des propositions de financement. Chaque proposition de projet est admissible à un fonds allant jusqu'à 25 000 $, pour une période maximum d'un an.

Le financement de 775 projets a été approuvé, ce qui représente près de 14 millions de dollars.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter :
http://www.rhdsc.gc.ca/fr/psr/horizons/tabmat.shtml

Tous les temps sont d'après l'heure atlantique
Date de modification: 2007-03-05